L’achat public responsable: c’est possible!

Matinale 24 Juin 2014 à la Communauté d’Agglomération du Grand Dax

Introduction

par Elisabeth BONJEAN, présidente de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax

LE GRAND DAX
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

L'IAE décodé en 2 minutes

La commande publique responsable: tout ce qu'il faut savoir pour en parler!

Par Aurore PREVOT, chargée de mission au GARIE et Sabine DARROZE, responsable du service juridique et financier et de la formation des élus à l'ADACL

Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales

Garie

Le choix d'une commande publique responsable

Le développement de la clause sociale d'insertion:

Un outil efficace de lutte contre le chômage et l'exclusion du territoire

Un outil de développement des Structures de l'IAE

Un levier pour l'emploi de personnes en difficultés socio-professionnelles (expérience professionnelle)

Contexte historique

Les clauses d'insertion ne sont pas un dispositif nouveau

En 2001: intégration de la clause d'insertion dans le CMP (décret)

En 2005: la mise en œuvre du programme de rénovation urbaine dans le cadre de l'ANRU (effet catalyseur)

En 2008: circulaire de l'état exemplaire

- Aujourd'hui, les collectivités impliquées dans l'ANRU continuent de « clauser » leur marché

- Conditionnement de certains financement pour certains travaux/marchés (ex.CG33)

- Aujourd'hui, véritable tendance à la mise en place d'une politique d'achats responsables

Contexte national

134 898 marchés pour un montant de 87,8 milliards d'euros

1 / 77 595 marchés de 90 000 € et plus

Marchés avec clauses sociales (M.C.S) : 3194 soit 4,1 %
Marchés avec clauses environnementales (M.C.E) : 4132 soit 5,3%

2/ 57 303 marchés de moins de 90 000 €

2055 marchés clausés soit 3,6%

3 / Au total 5249 marchés clausés sur 134 898 marchés (3,90 %)

Pour un montant de 3 964 138 755 €

Contexte territorial

- Une première journée de sensibilisation organisée en 2010 à Tartas (forte participation des collectivités)
- De nouveaux donneurs d'ordres engagés (ex. CG, CDC MACS, CCAS de Dax etc.)
- L'utilisation des différents articles sur différents types de marchés démontrant d'une certaine diversification
- Le recrutement de facilitateurs sur certains territoires
- La mise en place d'un groupe de travail entre collectivités et partenaires engagées dans le développement du dispositif (rencontre régulière depuis 4 ans)

Contexte territorial

- Un groupe technique rassemblant les facilitateurs du territoire (échange de pratiques, mutualisation de certains outils)
- La professionnalisation des SIAE du territoire sur cette thématique (formation, accompagnement)
- Un travail de sensibilisation du monde de l'entreprise (CCI, CAPEB etc.)
- L'absence de facilitateurs sur certains territoires freine la dynamique engagée

Contexte Juridique

Le fondement juridique

Présentation des différents articles du CMP relatifs aux composantes sociales

Rappels liminaires

- C'est quoi un achat responsable ? C'est un achat de moindre impact environnemental et aux meilleures répercussions sociales.

Cela signifie prendre en compte la dimension emploi-insertion et les mécanismes permettant l'intégration de personnes en difficulté:

- dans le processus d'achat,
- et donc dans l'évaluation des besoins.

Obligation de l'acheteur public

- Evaluer préalablement ses besoins en travaux, fournitures et services en prenant en compte les objectifs de développement durable (Art 5 CMP)

  – Nature et étendue des besoins

  – Connaissance du secteur économique

    ✓ Sourcing technique et des acteurs

Le CMP= une boite à outils

Article du CMP	Objet	Pratique
Art 14	Condition d'exécution obligatoire pour l'attributaire	• Utilisation très fréquente. • Tout marché confondu ou presque • Peu de risques contentieux
Art 15	Marché réservé pour les ateliers protégés	• Seul exception à la règle du libre accès à la commande publique • Utilisation ponctuelle
Article 30	Marché d'insertion	• Règles des MAPA quel que soit le montant • Combinaison possible avec art 14
Article 53	Critère de performance sociale de choix des offres	• Doit être en lien avec l'objet du marché. • Peut être mixé avec art 14

Des outils « catalyseurs » ou « facilitateurs »

Article du CMP	Objet	Pratique
Art 8	Groupement de commandes	• Se marie bien avec les exigences de développement durable: facilite l'accès des « petits acheteurs » • Mutualisation des contraintes, du formalisme • Massification des besoins • « optimisation » de l'achat
Art 28 *et 27-3*	Marché à procédure adaptée	• Possible dans certaines conditions dans les marchés formalisés • Liberté contrôlée du formalisme (*Respect des principes fondamentaux de la commande publique*) • Possibilité de négocier

« Détails techniques »

- La mention de /des « outils » utilisés doivent figurer dans les documents de la consultation et du marché
- Nécessité de faire œuvre de pédagogie dans ces documents
    - Organiser des réunions en amont avec les candidats potentiels
    - Prévoir le cadre d'intervention du facilitateur
    - Clauses ou RDV de bilan et de revoyure

Un accompagnement ?

- Site internet de l'ADACL « www.adacl40.fr »
  - De l'information
  - Des circulaires, notices

Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales

Juri - mag n°146

L'information juridique des communes du département des Landes

Avril 2014

EDITO

Bougez avec la Poste ?

Le contrat de présence postale 2011 à 2013, signé entre l'Etat, la Poste et l'Association des Maires de France, a été reconduit à l'identique pour 2 ans, le 15 janvier dernier ; il prévoit un abondement à hauteur de 170 millions d'euros par an.

Ce contrat maintient également la présence de 17 000 points de contact (dont des distributeurs et guichets de banque) sur le territoire national: les deux-tiers en zone rurale, dans les zones urbaines sensibles et dans les départements d'Outre-mer soit plus de 10 190 points de contact postal en zone rurale selon l'Association des Maires de France.
Ainsi, 90% de la population d'un département doit se trouver à moins de 5 km ou 20 minutes en voiture d'un point de contact.

Quant au choix du financement et de la mise en place de l'installation de ce service, ce sont les commissions départementales du fonds de péréquation qui en décident à la demande des élus et d'après des critères d'éligibilité prédéfinis ; c'est une réponse ministérielle récente (JO.AN: Question n°45150) qui nous le précise.

Sans doute faut-il rappeler également que si ce service public de proximité a pu aussi bien se maintenir contrairement à tant d'autres, c'est en raison de l'implication des communes au travers des « agences postales communales » ...

La phrase du mois :
Ignorantia juris nocet (l'ignorance du droit porte préjudice)

SOMMAIRE

1. COMMANDE PUBLIQUE
2. EGALITE DES TERRITOIRES
3. COMITES DE BASSIN
4. INSTALLATIONS CLASSEES
5. ANIMAUX DE COMPAGNIE
6. CATASTROPHE NATURELLE

INFOS
JURISPRUDENCE

Ce journal est réalisé par le Service juridique et financier et le Service documentation de l'Agence

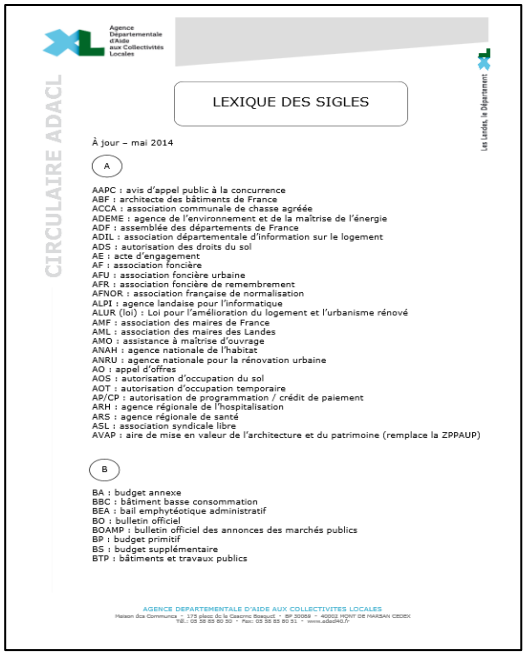

Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales

CIRCULAIRE ADACL

Les Landes, le Département

LEXIQUE DES SIGLES

À jour – mai 2014

A

AAPC : avis d'appel public à la concurrence
ABF : architecte des bâtiments de France
ACCA : association communale de chasse agréée
ADEME : agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
ADF : assemblée des départements de France
ADIL : association départementale d'information sur le logement
ADS : autorisation des droits du sol
AE : acte d'engagement
AF : association foncière
AFU : association foncière urbaine
AFR : association foncière de remembrement
AFNOR : association française de normalisation
ALPI : agence landaise pour l'informatique
ALUR (loi) : Loi pour l'amélioration du logement et l'urbanisme rénové
AMF : association des maires de France
AML : association des maires des Landes
AMO : assistance à maîtrise d'ouvrage
ANAH : agence nationale de l'habitat
ANRU : agence nationale pour la rénovation urbaine
AO : appel d'offres
AOS : autorisation d'occupation du sol
AOT : autorisation d'occupation temporaire
AP/CP : autorisation de programmation / crédit de paiement
ARH : agence régionale de l'hospitalisation
ARS : agence régionale de santé
ASL : association syndicale libre
AVAP : aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (remplace la ZPPAUP)

B

BA : budget annexe
BBC : bâtiment basse consommation
BEA : bail emphytéotique administratif
BO : bulletin officiel
BOAMP : bulletin officiel des annonces des marchés publics
BP : budget primitif
BS : budget supplémentaire
BTP : bâtiments et travaux publics

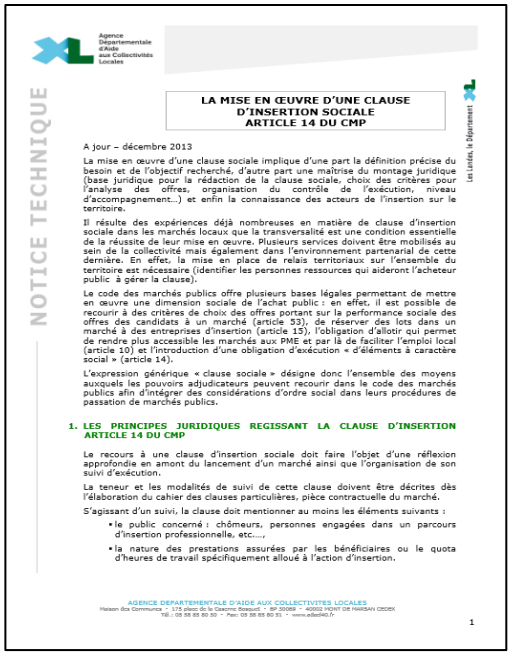

Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales

NOTICE TECHNIQUE

Les Landes, le Département

LA MISE EN ŒUVRE D'UNE CLAUSE D'INSERTION SOCIALE ARTICLE 14 DU CMP

A jour – décembre 2013

La mise en œuvre d'une clause sociale implique d'une part la définition précise du besoin et de l'objectif recherché, d'autre part une maîtrise du montage juridique (base juridique pour la rédaction de la clause sociale, choix des critères pour l'analyse des offres, organisation du contrôle de l'exécution, niveau d'accompagnement...) et enfin la connaissance des acteurs de l'insertion sur le territoire.

Il résulte des expériences déjà nombreuses en matière de clause d'insertion sociale dans les marchés locaux que la transversalité est une condition essentielle de la réussite de leur mise en œuvre. Plusieurs services doivent être mobilisés au sein de la collectivité mais également dans l'environnement partenarial de cette dernière. En effet, la mise en place de relais territoriaux sur l'ensemble du territoire est nécessaire (identifier les personnes ressources qui aideront l'acheteur public à gérer la clause).

Le code des marchés publics offre plusieurs bases légales permettant de mettre en œuvre une dimension sociale de l'achat public : en effet, il est possible de recourir à des critères de choix des offres portant sur la performance sociale des offres des candidats à un marché (article 53), de réserver des lots dans un marché à des entreprises d'insertion (article 15); l'obligation d'allotir qui permet de rendre plus accessible les marchés aux PME et par là de faciliter l'emploi local (article 10) et l'introduction d'une obligation d'exécution « d'éléments à caractère social » (article 14).

L'expression générique « clause sociale » désigne donc l'ensemble des moyens auxquels les pouvoirs adjudicateurs peuvent recourir dans le code des marchés publics afin d'intégrer des considérations d'ordre social dans leurs procédures de passation de marchés publics.

1. LES PRINCIPES JURIDIQUES REGISSANT LA CLAUSE D'INSERTION ARTICLE 14 DU CMP

Le recours à une clause d'insertion sociale doit faire l'objet d'une réflexion approfondie en amont du lancement d'un marché ainsi que l'organisation de son suivi d'exécution.

La teneur et les modalités de suivi de cette clause doivent être décrites dès l'élaboration du cahier des clauses particulières, pièce contractuelle du marché.

S'agissant d'un suivi, la clause doit mentionner au moins les éléments suivants :

- le public concerné : chômeurs, personnes engagées dans un parcours d'insertion professionnelle, etc...,
- la nature des prestations assurées par les bénéficiaires ou le quota d'heures de travail spécifiquement alloué à l'action d'insertion.

Un accompagnement ?

- Accompagnement du Service juridique et financier
    - Réflexion sur la démarche
    - Organisation de la consultation (de l'évaluation des besoins à l'exécution du marché)
    - Écriture du marché

Choisir l'IAE pour vos achats? Pourquoi? Comment ?

Pluralité de Structures de l'Insertion par l'Activité Economique sur le territoire

19 structures prestataires de biens et de services

(Collecte, Traitement, Recyclage des déchets, Bâtiment, Blanchisserie, Environnement-espaces verts, Nettoyage, Restauration, Textile-artisanat d'arts)

8 structures de mises à disposition de personnel

Des retombées sur le territoire

- Un chiffre d'affaire de 9 875 604 € sur le territoire

- Environ 1500 emplois (salariés en insertion et permanents)

Quelques illustrations de réalisations

- Réalisation de l'ACI « ARDITS » (POUYDESSEAUX)

Commune de Betbezer,
Montage clôture en rondins de bois,
Fabrication poubelles, tables et garage à vélo

Quelques illustrations de réalisations

Réalisation de l'ACI « CIGL » (BISCAROSSE)

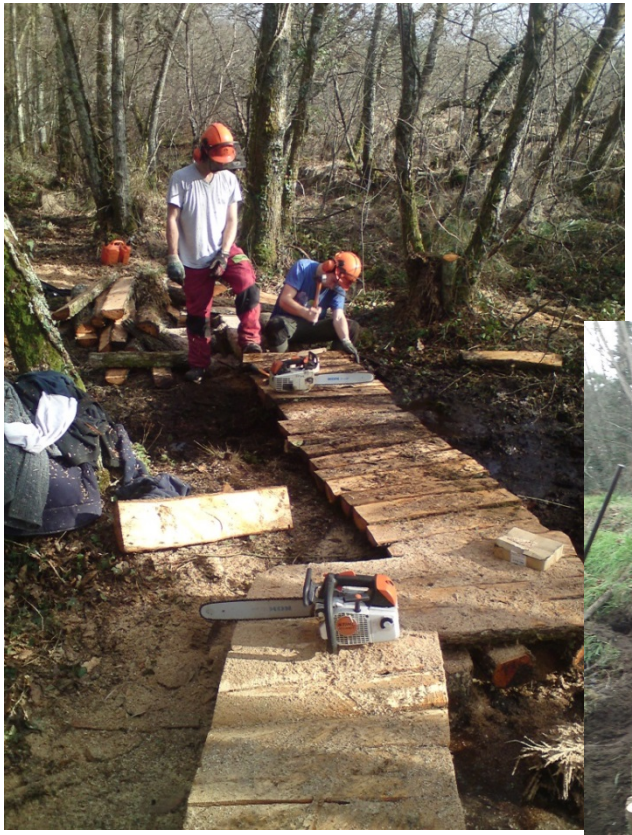

Travaux de restauration du Nassey
Création de passerelles
YCHOUX
Poste « handicapêche »- Le Nassey
PARENTIS EN BORN

Quelques illustrations de réalisations

- Réalisation de l'ACI « L'Arbre à pain» (Tartas)

Remise en état de gares et haltes sur le département des Landes

Collecter des information, faire votre sourcing

La collecte d'informations, la recherche et le ciblage de certains fournisseurs

Le site Internet : www.iae-aquitaine.org

Une recherche par département, commune, type de service, activité, type de structure

Blanchisserie Forum EI - IAE A...

www.iae-aquitaine.org/l-iae-en-aquitaine/47-annuaire-des-structures-de-l-iae/136-blanchisserie-forum-ei.html

iae aquitaine

pdfforge Yahoo Search PDFCreator eBay Amazon Coupons Radio Options

effectuer votre recherche

affiner votre recherche OK

Socialement responsable

- Actualités responsables
- Acheteurs publics
- Acheteurs privés
- Partenaires associés

Localisation des structures de l'iae

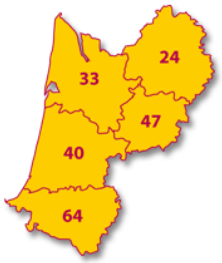

Annuaire des structures de l'IAE

Blanchisserie Forum EI / EI

SOCIALEMENT RESPONSABLE.org

Présentation générale :
La blanchisserie Forum oeuvre depuis 7 ans dans le secteur de la blanchisserie. Nos prestations sont disponibles à tous aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels.

Adresse :
55, rue du Château - 40300 PEYREHORADE

Téléphone : 0558732744

Jours et horaires d'ouverture :
Lundi 9h-12h30 13h30-18h
Mardi 8h30-18h30
Mercredi 8h30-17h30
Jeudi 8h30-12h30 13h30-18h30
Vendredi 9h-18h
Samedi 9h-12h30

Site web :
www.blanchisserie-forum.fr

Contacter la structure

Contacts

EYMERY Annabelle
Président(e)

DARMAILLACQ Laurence
Directeur(trice)

SECTEUR(S) D'ACTIVITÉ PROFESSIONNEL(S)

Blanchisserie

Entretien courant du linge

SECTEUR(S) D'ACTIVITÉ PARTICULIER(S)

Textile, mode

Blanchisserie, pressing

Couture, retouche

Nouveau

Téléchargez le rapport d'activités 2013 du GARIE !

Annuaire des structures de l'iae

Offres d'emploi

Vous êtes :

- Une SIAE
- Une entreprise
- Un porteur de projet

Vos abonnements aux lettres d'informations

Votre courriel :

OK

FR 10:44 19/06/2014

Blanchisserie Forum EI - IAE A...
www.iae-aquitaine.org/l-iae-en-aquitaine/47-annuaire-des-structures-de-l-iae/136-blanchisserie-forum-ei.html
iae aquitaine
pdfforge Yahoo Search PDFCreator eBay Amazon Coupons Radio Options

Textile, mode

Blanchisserie, pressing

Couture, retouche

EFFECTIFS

Effectif total : 9 **en ETP** : 7.97
Nombre de salariés permanents : 3 **en ETP** : 1.97
Nombre de salariés en insertion : 6 **en ETP** : 6.00
Nombre de personnes en insertion accompagnées par an : 10

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Secteur géographique d'intervention : Sud Landes et Nord Pyrénées-Atlantiques (zone de chalandise)
Clientèle : Particuliers, collectivités, loueurs (chambres d'hôtes, gîtes ...), entreprises
Type de service : Prestation de service

RÉFÉRENCES PROFESSIONNELLES

Communauté de communes du Pays d'Orthe, Régie des Eaux de la ville de Dax, CELSA France à Boucau

Description de la prestation : Services de blanchisserie

AUTRES INFORMATIONS

Année de création de la structure : 2007
Statut juridique : Association

Je suis responsable de cette structure, je souhaite modifier ma fiche

« retour

Site réalisé avec le soutien :

FR 10:45 19/06/2014

SOCIALEMENT RESPONSABLE EN AQUITAINE

L'actualité socialement responsable — Juillet 2013

Save the date : 10 octobre 2013 !

Le GARIE organise sa prochaine Journée Thématique régionale sur le thème des achats socialement responsables le **10 octobre prochain**. Notez cette date dans vos agendas ! A venir le programme de la journée.

Pratiques d'acteurs

Achats privés : Un outil pour l'insertion et la qualification. Suite à un premier partenariat entre le GEIQ Landes et Côte-Basque et le Groupe SPIE…

Lire la suite

Achats publics : Les 3 piliers du développement durable réunis pour un événement responsable. Le soutien logistique aux manifestations éco responsables est un des supports que nous avons mis en place…

Lire la suite

Trophée RSE Aquitaine 2013

La CCI Aquitaine organise des Trophées destinés à distinguer les PME régionales de plus de 10 salariés qui ont développé une démarche exemplaire en matière de développement durable et de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

En savoir plus

Le pôle ESS, levier pour développer les clauses sociales

Le pôle de l'économie sociale et solidaire (ESS) du conseil général des Pyrénées-Atlantiques s'attèle à promouvoir les organisations départementales de l'ESS et à accompagner leur développement. Il a pour mission, entre autres, de renforcer la commande publique socialement responsable de l'institution et de soutenir l'accès des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) aux marchés « clausés ». Facilitant l'ingénierie d'intermédiation, notamment entre les acheteurs et les facilitateurs, le pôle est au cœur de la stratégie interne de généralisation de la clause sociale.

Lire la suite

Chaque mois, une newsletter sur les actualités responsables du secteur

Chaque mois, une pratique d'achat « public » et « privé » en lien avec le secteur de l'insertion par l'activité économique

Pratiques d'acteurs

Les 3 piliers du développement durable réunis pour un évènement responsable

Vous avez une activité de soutien logistique aux événements et manifestations, de quoi s'agit-il ?

Notre atelier et chantier d'insertion possède plusieurs supports d'activités pour l'insertion professionnelle des salariés que nous accueillons. Le soutien logistique aux manifestations éco-responsables est un des supports que nous avons mis en place dès la création du chantier. Il s'agit de proposer tant aux collectivités qu'à des fondations ou entreprises privées une prestation à la fois logistique (montage de scènes, de cabanons, de praticables, ...) et une dimension responsable car nous respectons un cahier des charges, issu de recommandations de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maitrise d'Energie) qui prend en compte des critères d'organisations des manifestations comme le lieu, les transports, les fournitures, ... Autrement dit, nous utilisons au maximum les ressources locales et lors de la construction des projets avec les commanditaires, nous essayons le plus en amont possible de prendre en compte ces aspects « responsables ».

BASE
Bergerac Actions Solidarité Emploi

Contact
ACI BASE
Bergerac Actions Solidarité Emploi
Tel : 05 53 58 88 69
41 rue Candillac - 24 100 Bergerac
assobase.e-monsite.com
Jean-Pierre DITSCH, directeur

Pouvez-vous nous donner des exemples ?

Nous avons par exemple travaillé pour le Cirque de Pékin. Nous sommes également partenaires de la Mairie de Bergerac dans le cadre d'un marché d'insertion et de qualification (article 30 du code des marchés publics). Nous pouvons également, même si c'est plus rare, réaliser des prestations de sons et lumières grâce à nos compétences en interne.

VILLE DE BERGERAC

Contact
Mairie de Bergerac
Tel : 05 53 74 67 25
Jean-Victor DUBOIS, responsable cellule emploi

Quel volume cela représente-il ? Combien de personnes travaillent sur cette prestation dans votre chantier ?

Cette activité représente pour nous entre 25 et 30 000 € et permet de dédier 5 personnes à temps plein en saison.

Pratiques d'acteurs

Répondre aux enjeux de la RSE[1] avec une entreprise d'insertion

Qu'est ce que la Conciergerie Solidaire ?

Nous sommes une entreprise d'insertion, née en 2011 qui propose la mise en place et la gestion de services de conciergerie au sein des entreprises, pour plupart engagées dans une politique de Responsabilité Sociale (RSE). Nous proposons aux salariés, sur leur lieu de travail, un panel de services pour leur dégager du temps et leur permettre de trouver un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Cela peut aller du pressing, à une solution de garde d'enfant, en passant par le contrôle technique d'une voiture ou tout autre service auquel nous sommes en capacité de répondre. Nous proposons également des animations sur différents thèmes en lien avec nos valeurs : la solidarité, l'écologie et la qualité. Ce sont par exemple des collectes de jouets, l'organisation d'un marché BIO avec des producteurs locaux, ... A ce jour nous avons 4 salariés en insertion, qui interviennent auprès d'une dizaine de clients sur la région.

Club Services la Conciergerie SOLIDAIRE

Contact
La conciergerie Solidaire / Club Services Sud Ouest
87 quai de Queyries - 33100 Bordeaux
Tel : 09 70 80 55 65
contact@conciergerie.solidaire.fr
Sylvain Lepainteur, Directeur

En quoi recourir à vos services est-il une réponse à une politique RSE ?

Notre offre permet de répondre à un engagement social et sociétal : sur le plan social, la conciergerie est clairement un avantage social pour les salariés. Au même titre que les Chèques restaurants par exemple, puisque les services proposés le sont aux mêmes prix qu'à l'extérieur et que c'est l'employeur qui finance le fonctionnement de la conciergerie. C'est également un moyen de répondre aux enjeux d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, aux problématiques d'égalité hommes/femmes en soulageant certains salariés de tâches domestiques, ... Sur le plan sociétal, recourir à nos services permet de favoriser l'emploi local et l'insertion professionnelle de personnes dites « éloignées de l'emploi ». En effet, en plus des personnes que nous employons comme concierges, nous faisons appel à d'autres structures d'insertion du territoire pour répondre à la multitude de demandes et plus généralement aux structures de l'Economie Sociale et Solidaire. Nous estimons d'ailleurs que pour un emploi créé dans le cadre de la conciergerie ce sont 5 emplois à temps pleins créés, indirectement dans les autres structures. Notre offre de services s'intègre à part entière dans une politique RSE.

[1]RSE : Responsabilité Sociale des Entreprises

Pouvez-vous nous donner un exemple de collaboration avec une entreprise ?

Depuis un an, nous intervenons par exemple au sein de l'entreprise Mc Kesson, filiale française de 320 collaborateurs dont 250 à Canéjan d'un groupe américain, éditeur de logiciels pour le secteur hospitalier. Cette

Et aussi….un réseau régional d’acheteurs responsables

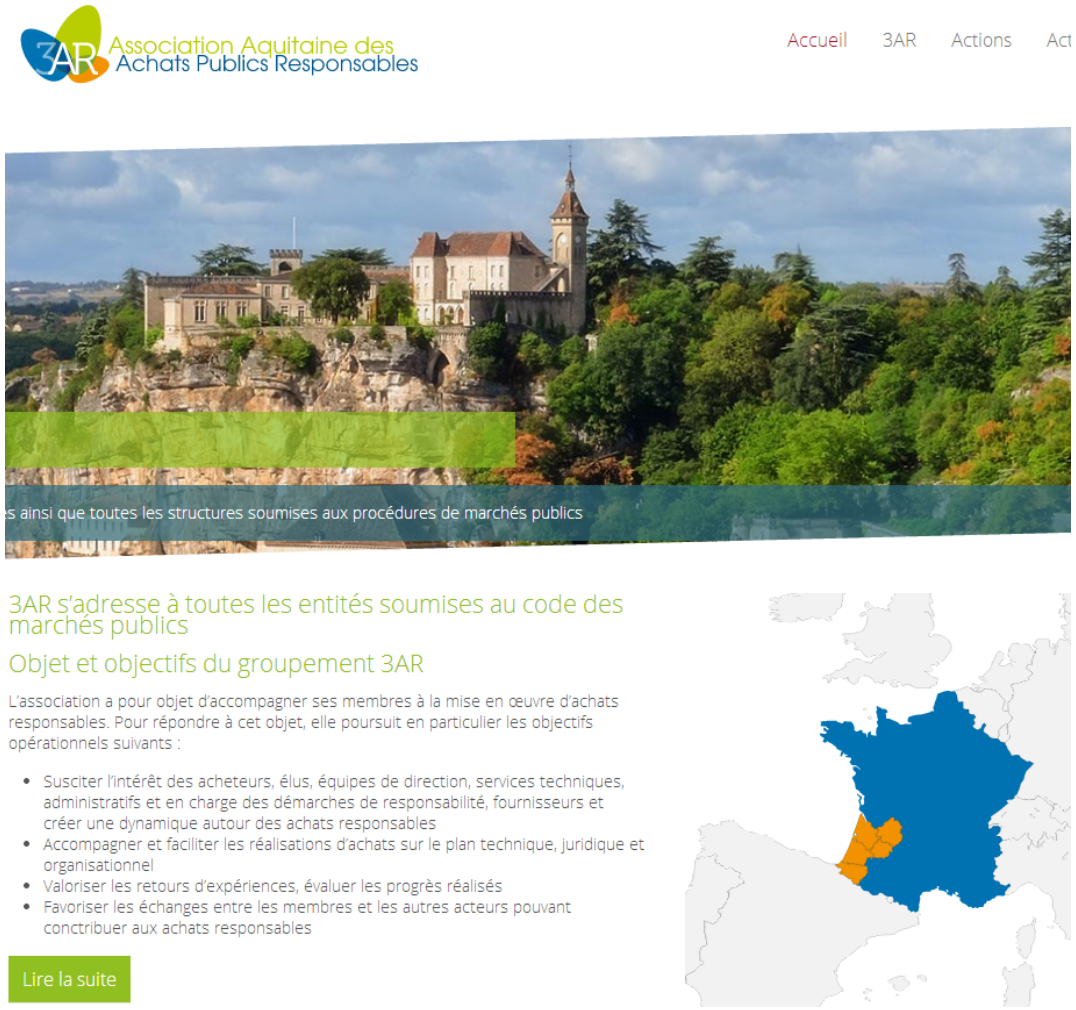

Avec 3 AR : les achats publics ont du sens !

Association Aquitaine des Achats Publics Responsables

>> **Encourager l'intégration du développement durable aux achats** : environnement / social (insertion) / économie !

>> **Susciter l'intérêt** des acheteurs, élus, équipes de direction, services techniques et en charge des démarches d'éco-responsabilité, fournisseurs… et créer une dynamique autour des achats responsables

>> **Accompagner les réalisations d'achats** sur les plans technique, juridique et organisationnel

>> **Partager les résultats, valoriser les retours d'expériences** et évaluer les progrès réalisés

>> **Favoriser les échanges entre les membres et les autres acteurs** pouvant contribuer aux achats responsables (entre acheteurs, avec les réseaux thématiques, …)

Exemples : Insertion (GARIE, …) / Bio (ARBio, …) / ACESA (Commerce Equitable…)/ Environnement (ADEME…) / Innovation (CRegional) / Sanitaire (ARS…) …

Offre de services du réseau

>> Thèmes: environnement, social, économique, éthique

>> Appui à la montée en compétences
- Des formations (achats, TP/Voirie, …)
- Des accompagnements (appels à projets)
- Développement d'outils opérationnels

>> Echanges de pratiques et mutualisations
- Des journées techniques régionales
- Des groupes de travail thématiques
- Une plate-forme d'échanges

>> Centre de ressources
- Une lettre d'information bimestrielle
- Un site Internet www.achatsresponsables-aquitaine.fr
- Un conseil minute
- Connexions avec l'inter-réseau national

Adhésions 2014 à 3 AR

- **Toutes les informations pour adhérer :**
  - Présentation détaillée des actions et de l'offre de services
  - Barème des cotisations
  - Délibérations type pré-écrites
  - Statuts de l'Association

- **A retrouver sur :**

>> www.achatsresponsables-aquitaine.fr/adherer

Contact Frédéric BAZILLE :

>> 3AR: Association Aquitaine des Achats Publics Responsables

>> 06.47.56.98.64

>> asso@achatsresponsables-aquitaine.fr

Table ronde

« Pratiques d'achats socialement responsables »

Retour sur la première expérimentation de la communauté de communes MACS

Par la communauté de communes MACS, l'entreprise SPH et la structure d'Insertion Défis Bac Pi

MACS
Communauté de communes
Maremne Adour Côte-Sud

SPH | SERVICE - PROPRETÉ - HYGIÈNE

DEFIS BACPI
ENTREPRISE DE TRAVAIL TEMPORAIRE D'INSERTION

Une démarche partenariale au service de l'emploi

- 1. Contexte de la commande
- 2. Caractéristiques du marché
- 3. Mise en place de la clause sociale

Présentation de l'entreprise SPH

SPH | SERVICE - PROPRETÉ - HYGIÈNE

SPH Sud Ouest vous apporte la réponse en matière d'hygiène et de propreté dans les domaines tels que :

- Syndic de copropriété,
- Tertiaire,
- Industrie,
- Hôtellerie,
- Sanitaire et social,
- Panneaux photovoltaïque.

Présentation de DEFIS

Partenaire solidaire au service du territoire

- 3 structures complémentaires
- Professionnels du recrutement, de la mise à disposition, et du suivi
- Insertion par l'Activité Economique (IAE)
- Dax, Soustons, Montfort-en-Chalosse
- Services à la personne, second-œuvre, BTP, travail temporaire…
- Une équipe pluridisciplinaire :

  17 permanents

www.facebook.com/DEFIS40

Les valeurs de DEFIS

DEFIS en quelques chiffres

1,9 M€ Poids économique

1,43 M€ de masse salariale chargée

75% en % du poids économique

400 salariés

82 421 hrs travaillées salariés en insertion

51 ETP =51 temps plein

+ de 800 Clients
Particuliers, Associations,
Collectivités, Entreprises

Nos références

- Référencement VINCI
- Label HANDIBAT
- Expériences clauses d'insertion

Résultats 2013 de notre accompagnement

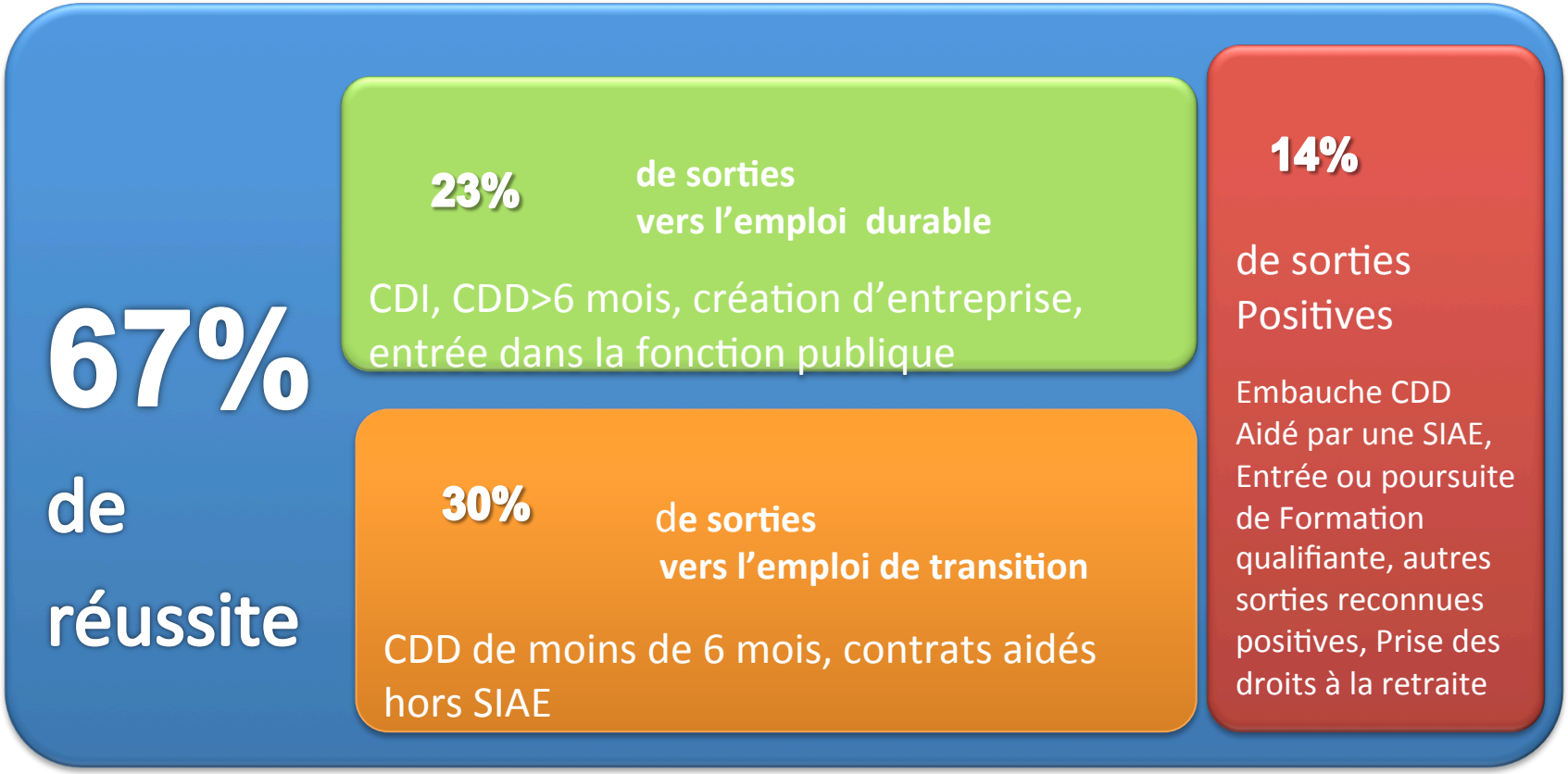

Le bilan du marché clausé: un partenariat de la commande à l'exécution

- Choix d'SPH dans la modalité d'exécution
- Nombre d'heures réalisées
- Retour d'expérience sur le marché

Perspectives

- ✓ Partenariat DEFIS BACPI et SPH
  - Mise à disposition
  - Recrutement
  - GPEC
- ✓ Pour CDC MACS
  - Sur d'autres marchés clausés

DEFIS partenaire économique pour les collectivités et les entreprises

Avoir un partenaire local de qualité pour répondre de manière adaptée

Répondre aux exigences de réactivité et d'adaptabilité

Asseoir une démarche solidaire et favoriser l'insertion sociale et professionnelle

DEFIS partenaire en Ressources Humaines

Proposer une autre source de recrutement

Avoir l'appui d'un référent qui connaît les candidats et suit le recrutement

Associer un partenaire essentiel dans les projets Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales

DEFIS partenaire socio-professionnel

Accompagnement professionnel (projet professionnel, évaluation des compétences, TRE, formation, mise en relation avec des employeurs…)

Accompagnement social (prise en charge globale de la personne)

Résultat d'un marché d'Insertion et de Qualification Professionnelle

Par l'OPH 40 et l'Entreprise d'Insertion « Items »

Office Public de l'Habitat des Landes

items

Quelques chiffres

- 114 salariés au 31 décembre 2013
- Un parc immobilier de:
  - 6708 logements répartis dans 121 communes du département
  - 13 foyers
  - 2 résidences universitaires
  - 24 locaux commerciaux
  - 113 garages
- Un budget de fonctionnement d'environ 41M€ dont:
  - 8,2M€ de dépenses d'entretien
  - 2,6M€ de charges récupérables (nettoyage, espaces verts, chauffage...)
- Un budget d'investissement d'environ 53M€ dont:
  - 30,2M€ de construction en cours
  - 10,9M€ de travaux d'amélioration (réhabilitations, composants)

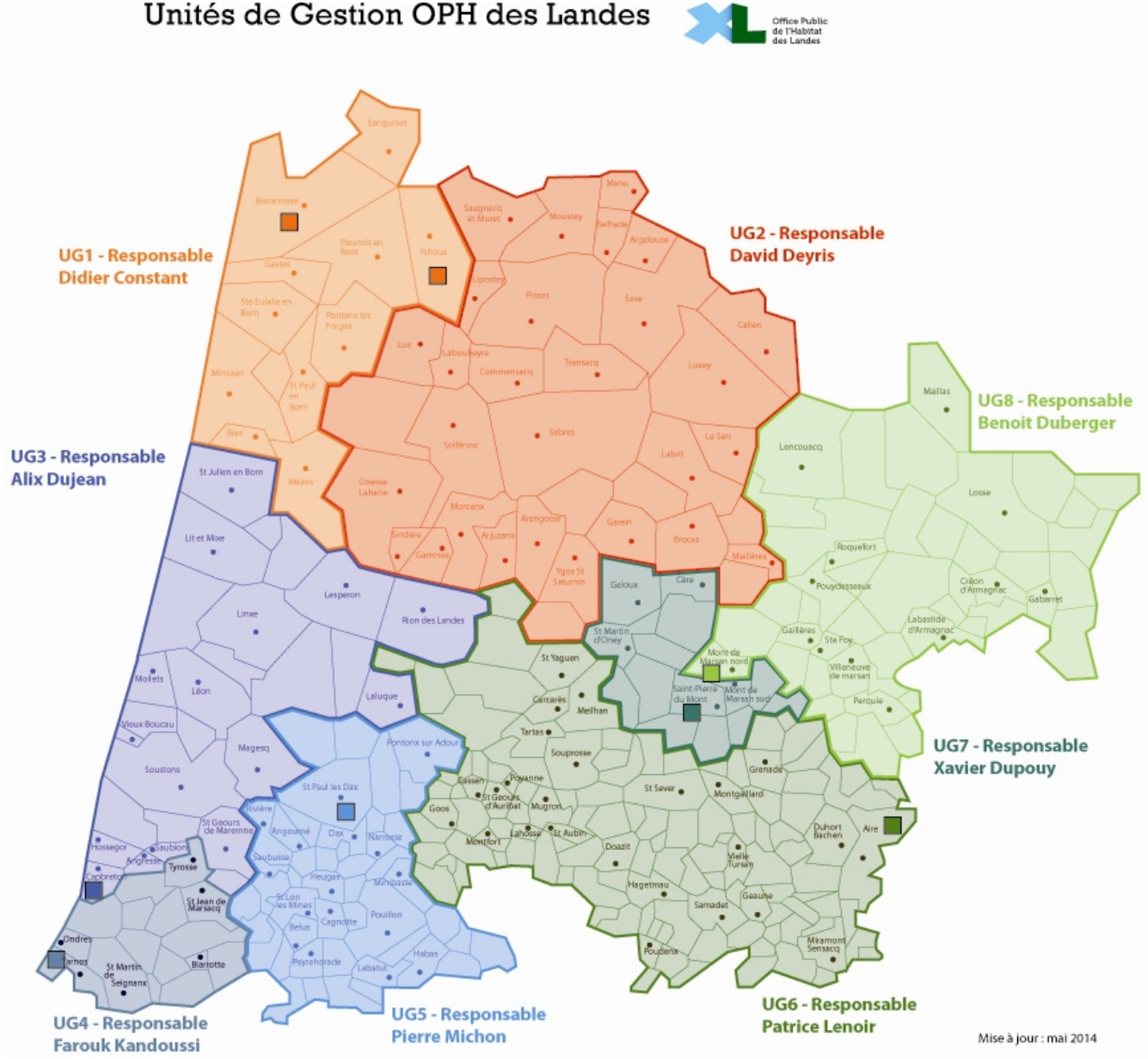
Unités de Gestion OPH des Landes
Office Public de l'Habitat des Landes
UG1 - Responsable
Didier Constant
UG2 - Responsable
David Deyris
UG3 - Responsable
Alix Dujean
UG8 - Responsable
Benoit Duberger
UG7 - Responsable
Xavier Dupouy
UG6 - Responsable
Patrice Lenoir
UG5 - Responsable
Pierre Michon
UG4 - Responsable
Farouk Kandoussi
Mise à jour : mai 2014

Les marchés d'insertion

- 285 marchés de travaux (2013) dont:
  - 32 avec clauses d'insertion (ANRU, Réhabilitation Petit Béliot)
- 45 marchés de service (2013) dont:
  - 12 marchés d'insertion (7 nettoyage parties communes ou locaux administratifs, 5 espaces verts)
  - 4 marchés réservés à des entreprises adaptées (2 nettoyage des parties communes, 2 espaces verts)
- Une démarche sociétale de l'OPH40
- Pas de surcharge de travail:
  - Montage des marchés (appels d'offres ou MAPA)
  - Suivi des prestations
  - Coût des prestations (charges récupérables)

L'Insertion comme critère d'attribution des marchés publics

Par la ville de Tarnos et le PLIE de Seignanx

TARNOS

COMITÉ BASSIN D'EMPLOI DU SEIGNANX

En résumé

Article 14	Condition d'exécution
Article 15	Marché réservé pour les ateliers protégés
Article 53	Le social, comme critère de choix
Article 30	Marché d'insertion et de qualification professionnelle (objet du marché = insertion)

L’engagement du Conseil Général des Landes et la mise en œuvre opérationnelle

Conseil
Général
des Landes

Le rôle du facilitateur et témoignage d'entreprises attributaires des marchés clausés

Par la Communauté d'Agglomération du MARSAN et les entreprises Bernadet Construction et SNB

Le chargé de mission clause : un guichet unique et partenarial

- Un rôle de facilitateur pour l'acheteur public
- Un rôle de facilitateur pour les entreprises
- Un rôle de facilitateur auprès des acteurs de l'emploi et de l'insertion

Assistance technique aux acheteurs publics

- Aide au repérage des marchés qui pourraient être « clausés »

- Travailler dès le stade de l'avant projet sommaire (APS) au montage de l'offre d'insertion qui pourra être présentée à l'entreprise attributaire

- Aide à la rédaction des pièces du marché (gage d'une mise en œuvre facilitée tant sur le plan juridique qu'opérationnel)

- Suivi, évaluation et bilan de la bonne exécution des clauses

Appui technique aux entreprises soumissionnaires et/ou attributaires

- Informer sur les modalités de mise en œuvre de la clause sociale et conseiller les entreprises au plus près de leurs besoins
- Aider à l'élaboration de la fiche de poste
- Organiser les modalités de recrutement et les entretiens
- Aide au recrutement : identification des besoins en personnel, identification et gestion des candidatures
- Suivi de la bonne exécution de la clause

Accompagnement vers l'emploi durable

- Présélection, préparation et validation de candidats prêts à l'emploi en lien avec les partenaires locaux de l'emploi

- Mise en relation avec les entreprises, accompagnement lors de l'intégration en entreprise et suivi durant l'exécution du contrat de travail

- Gestion des parcours d'insertion des publics jusqu'à l'emploi pérenne en lien avec le Service public de l'Emploi (SPE) et les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE)

En synthèse: Rappel du mode d'emploi

- **F**AVORISER UN BON DEMARRAGE
- **A**CCOMPAGNER
- **C**ORRIGER
- **I**NVENTER
- **L**IER LES ACTIONS D'INSERTION
- **E**VALUER

FAVORISER UN BON DEMARRAGE

- **Avant de se lancer, les bonnes questions à se poser…**

- Le portage politique : y a-t- il un engagement et un intérêt de la part du président ou du maire? de membres de l'exécutif? de membres de la CAO?

- Les relais dans les services : certains collègues sont-ils plus enclins que d'autres à intégrer des clauses? Identifier les personnes « bloquantes » et les personnes « motrices »

- Les partenaires extérieurs : peut-on déjà identifier des acteurs emploi-insertion prêts à accompagner l'exécution des clauses sociales par les entreprises?

ACCOMPAGNER

- Les services en interne: travail de sensibilisation/ réunion d'infos/guide pratiques/ proposition d'un modèle type de marché/ outils de recensement des besoins
- Les entreprises: proposer un numéro pour donner des explications/ rencontre de l'entreprise au démarrage du chantier/ conseil sur la modalité d'exécution/ présentation des partenaires emplois
- Les candidats via les réseaux de partenaires emplois

CORRIGER

- **Que faire en cas de problème…?**

- Le marché a été lancé sans clauses
- Il y a un souci sur le nombre d'heures
- L'entreprise ne veut pas appliquer les clauses : doit-on enclencher les pénalités?
- J'ai trop ou pas assez de structures emploi-insertion partenaires…
- Je ne trouve pas de candidat à positionner
- Le chantier s'est arrêté trop tôt
- Le candidat est parti du jour au lendemain…
- L'entreprise ne donne plus signe de vie
- etc…

INVENTER

- Ne pas avoir peur de la nouveauté

- Parler de la diversification des types de marchés (travaux, fournitures, services y compris prestations intellectuelles)
- Diversifier les procédures (différents articles)
- Elargir les pratiques de la clause d'insertion à l'ensemble de la commande publique (délégation service public/ partenariat public-privé)

LIER LES ACTIONS D'INSERTION

- Organisation d'un comité de suivi avec les partenaires « emploi-formation-insertion » du territoire travailler de façon cohérence sur les parcours

EVALUER

- Pour la collectivité
- Pour les bénéficiaires
- Pour les structures d'insertion
- Pour les entreprises

Partenariats et clauses d'insertion : un levier pour le développement territorial

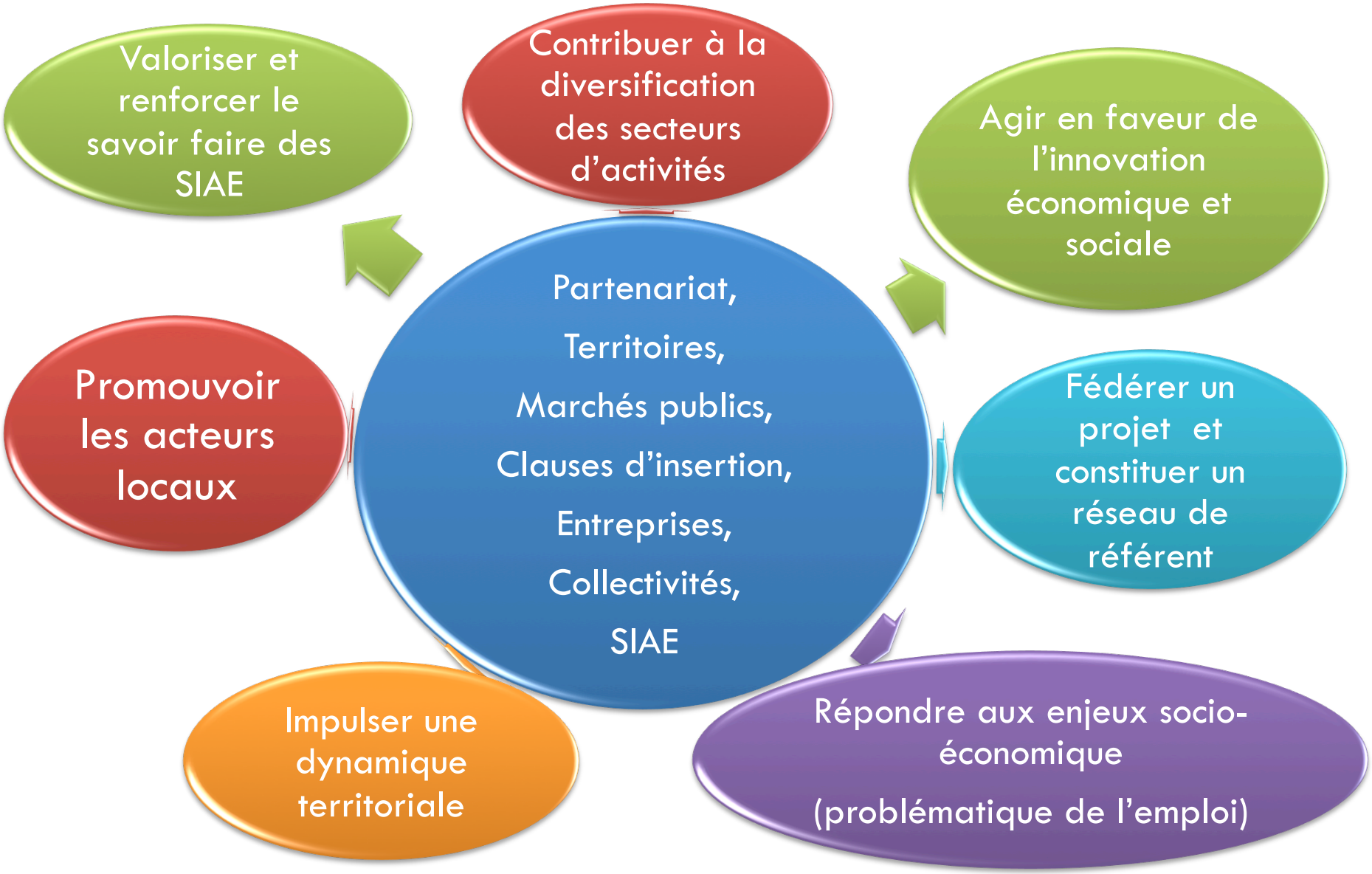

Pour aller plus loin

Un document est mis à votre disposition à l'entrée avec tous les contacts nécessaires pour aller plus loin!